

haute place qui lui appartient et dont ne l'avait pas laissé choir la première moitié de ce siècle.

La tâche est difficile, car nous en faisons bien volontiers l'aveu : la plupart des écrivains qui l'ont acceptée, ont trouvé, en se gardant avec excès de tendances fâcheuses, le secret... d'ennuyer.

Etait-ce bien là le moyen de réussir ?

N'est-il pas temps de reconnaître qu'on ne saurait lutter contre la presse dont nous parlons, qui donne, dans un mauvais langage, une sorte de satisfaction à de mauvais instincts, qui a pour les personnes sensées et de goût l'attrait d'une excentricité, sans faire un peu de ces concessions dont M. Emile Olivier a exposé la nécessité à la tribune, quant à la politique ?

Qu'on ne s'y méprenne pas. Il n'y a point de transaction possible sur le vrai, sur le bien, sur les principes qui sont les fondements de toute société, mais, dans la litté-

rature, dans la presse, dans des productions qui sont avant tout une récréation pour le lecteur, ne convient-il pas, si l'on veut atteindre le but si désirable d'une réforme, de tenir compte, dans une certaine mesure, de l'époque, des milieux, du goût même des lecteurs, nous dirons encore des habitudes prises ?

Plus sages que le roi de Pont, nous pouvons dire à la mer : "Tu n'iras pas plus loin !"

Que les honnêtes gens se réunissent, se concertent ; qu'ils sachent faire une part un peu moins étroite à nos mœurs, à nos passions ; qu'ils ne se violentent pas pour prendre les gens d'esprit, non pas pour des imbéciles, mais pour des hommes dangereux ; qu'ils leur tendent la main, au contraire ; qu'ils les amènent à eux, et de tous ces efforts, de toutes ces concessions sortiront des œuvres utiles pour tous et pour tout.

*Revue Bibliographique et Littéraire.*

## L'ŒUVRE DU DENIER DE SAINT PIERRE.

L'œuvre du Denier de Saint Pierre est aussi ancienne que l'Eglise. Dès les premiers temps de l'ère chrétienne, les fidèles ont contribué, par des dons volontaires, à assurer au Souverain-Pontife l'indépendance de son ministère sacré. Mais dans ces dernières années les besoins du Saint-Père étant devenus plus considérables, par suite des spoliations dont il a été victime, l'institution du Denier de Saint Pierre, qui avait pu être suspendue dans son application, alors que le gouvernement pontifical était en mesure de se suffire à lui-même, a dû nécessairement être remise en vigueur au sein de l'Eglise catholique. Sollici-

tés par leurs pasteurs de venir en aide à la Papauté dépouillée, les fidèles n'ont point été sourds à cet appel ; l'œuvre du Denier de Saint Pierre, érigée en archi-confrérie par les brefs du 31 octobre et du 3 novembre 1800, s'est promptement développée dans les différents diocèses de la catholicité, et a fourni au Saint-Père d'utiles et d'abondantes ressources. Mais, afin que cette œuvre produise plus encore, et qu'elle mette le chef de l'Eglise à même de faire face aux charges qui lui incombent, il importe qu'elle soit organisée d'une façon plus régulière.

Avant de faire connaître le pro-